

Les MOOCs orthographiques

Caroline TELLIER, collège Léon Blum de Wingles, académie de Lille

Niveaux et entrées du programme	Tous niveaux
Numérique et projet d'enseignement	Réalisation de fichiers sonores et vidéos pour aider les élèves en orthographe
Supports exploités	Les travaux écrits des élèves
Objectifs littéraires et culturels	<ul style="list-style-type: none">- Développer l'autonomie de l'élève en écriture- Travailler l'orthographe de manière différenciée- Développer la compétence orale, en particulier la capacité à formuler un propos clair
Ressources numériques et outils informatiques mobilisés	<ul style="list-style-type: none">- Dictaphones (avec caméra vidéo)- Ordinateurs- Powerpoint
Compétences exercées	<ul style="list-style-type: none">- Explicitation d'une règle orthographique- Production d'un discours oral à visée pédagogique- Autocorrection à partir des ressources mises à disposition- Capacité à choisir l'outil qui est le plus efficace pour soi
Les étapes du projet	<ol style="list-style-type: none">1. Réalisation d'un porte-clefs orthographique manuscrit2. Oralisation des règles orthographiques3. Réalisation de MOOCs sur ces mêmes règles

Pourquoi recourir au numérique ?

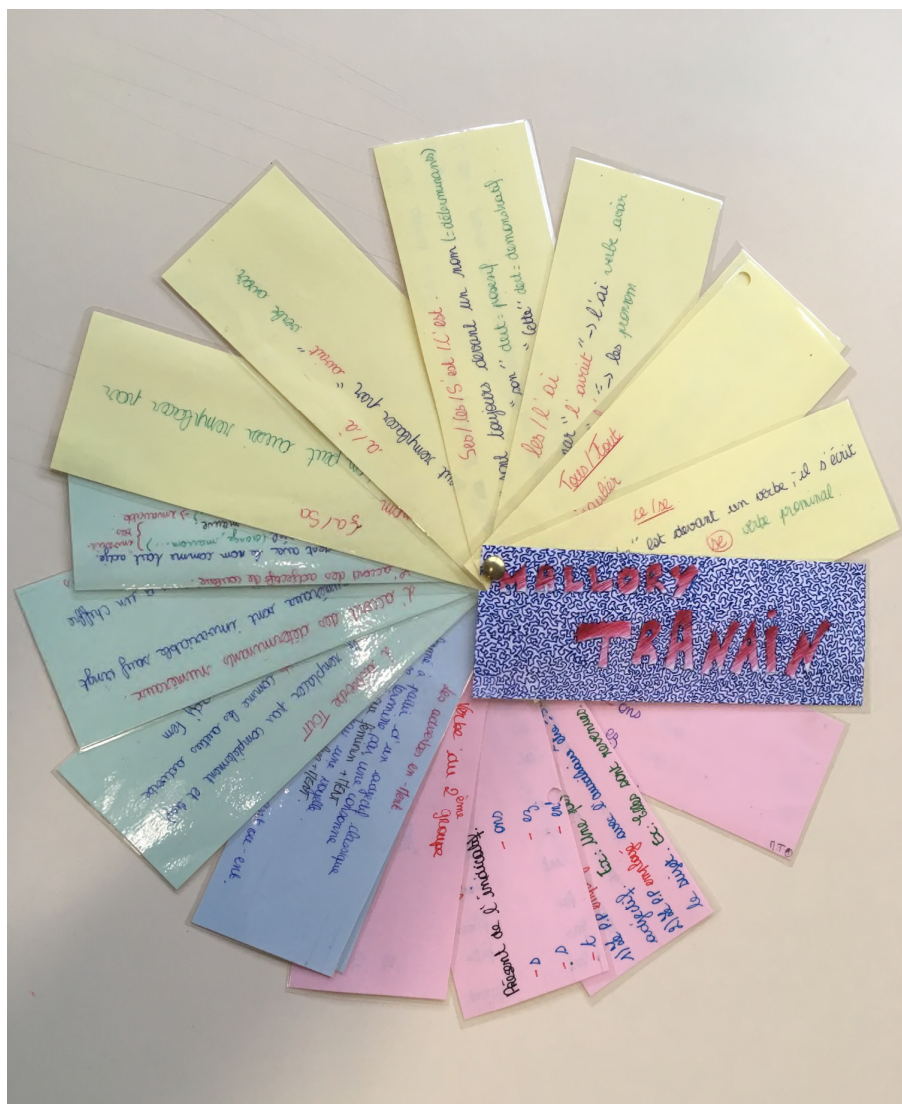
Le recours au numérique permet d'abord de dépasser la barrière de l'écrit : une règle d'orthographe écrite est souvent insuffisante, car trop formelle, pour les élèves en difficulté. L'oralisation de ces règles les rend plus accessibles aux élèves pour lesquels l'écrit est un véritable obstacle.

D'autre part, le numérique permet aux élèves de fabriquer eux-mêmes leurs propres outils orthographiques, et développe ainsi leur autonomie.

Contexte de l'activité

Cette activité est courte et ponctuelle, et se fait à différents moments de l'année, dès lors qu'un point orthographique est travaillé avec les élèves. Elle peut en particulier prendre place dans les heures d'AP.

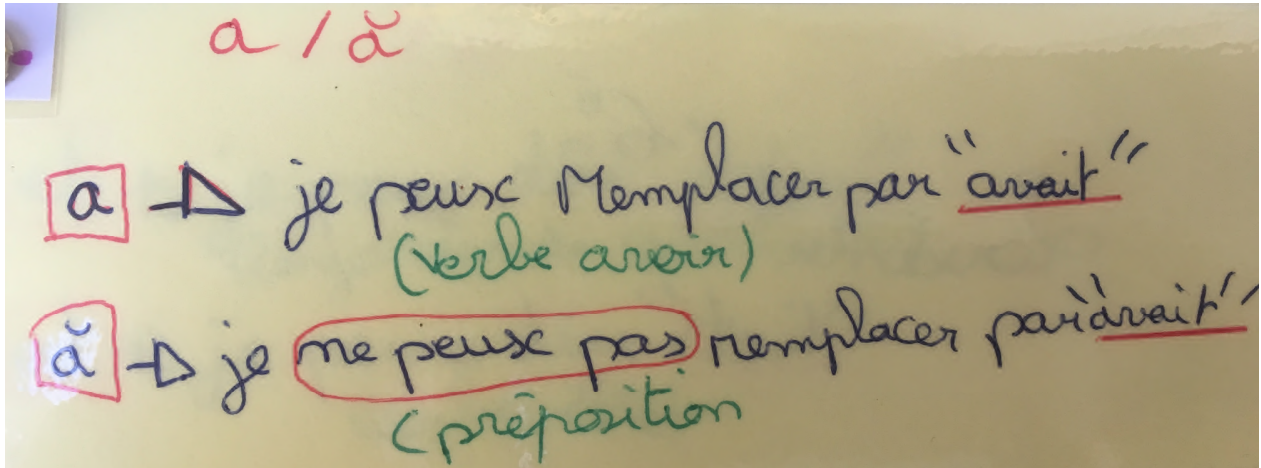
Il s'agit pour les élèves de mettre par écrit quelques petites règles d'orthographe qui leur seront utiles dans les travaux d'écriture. Ces règles sont notées sur des bandelettes de papier. Pour faciliter l'utilisation du porte-clefs par les élèves, on peut choisir de classer ces règles par couleurs : par exemple, les homophones en jaune, les accords en vert, la conjugaison en rose. Ces bandeaux sont ensuite plastifiés et perforés, puis reliés par une attache parisienne, à la manière des « Incollables ».



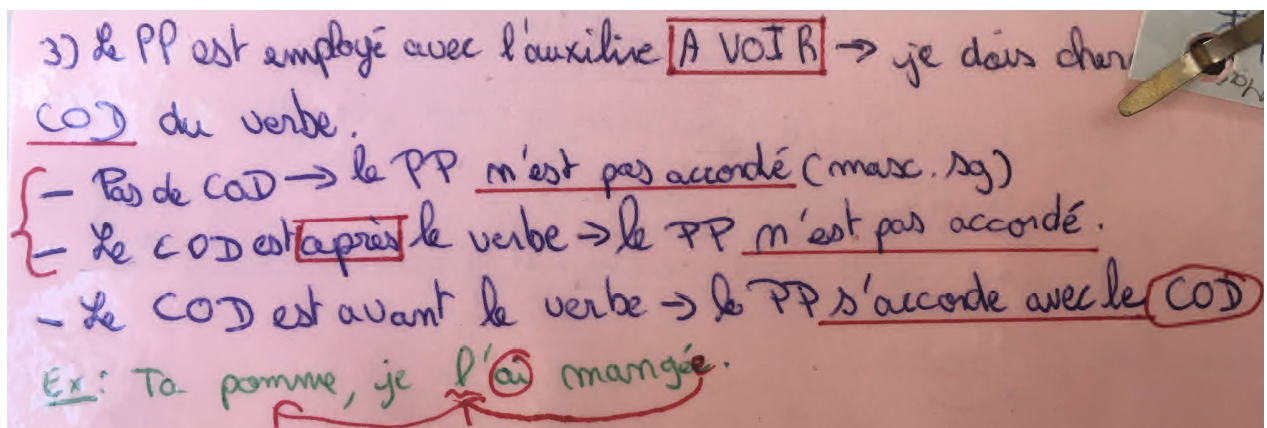
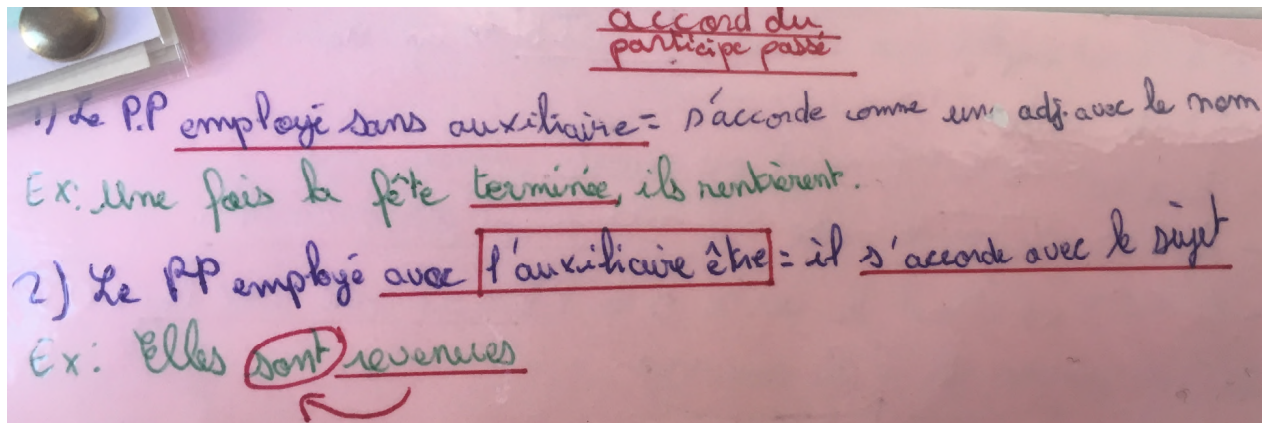
Bien sûr, il ne s'agit pas pour eux de simplement recopier une règle qui figurerait dans un manuel ou qui serait dictée par le professeur, mais bien au contraire de formuler leurs propres règles, avec leurs propres mots et des exemples qu'ils auront eux-mêmes choisis. Ainsi, les élèves n'ont pas tous le même porte-clefs orthographique. Certains ont par exemple besoin de mettre des exemples pour illustrer les règles, d'autres non. Les élèves en grande difficulté peuvent se contenter d'expliquer les « tests » grammaticaux qui permettent de bien orthographier un mot. Les élèves plus à l'aise peuvent aller plus loin, et ajouter des éléments d'analyse (les classes grammaticales respectives pour les homophones, par exemple). Cette activité permet donc un véritable travail de différenciation pédagogique.

Ces « clefs » orthographiques sont élaborées au gré des problèmes rencontrés par les élèves, lors d'un travail d'écriture par exemple. Si le professeur remarque des difficultés sur tel ou tel point orthographique, il peut revenir sur elles à l'occasion d'un exercice de réécriture ou de dictée, et amener les élèves à formuler les règles qui leur permettront de réduire leurs erreurs.

En 6^{ème}, les « clefs » orthographiques portent surtout sur les homophones et sur la conjugaison.

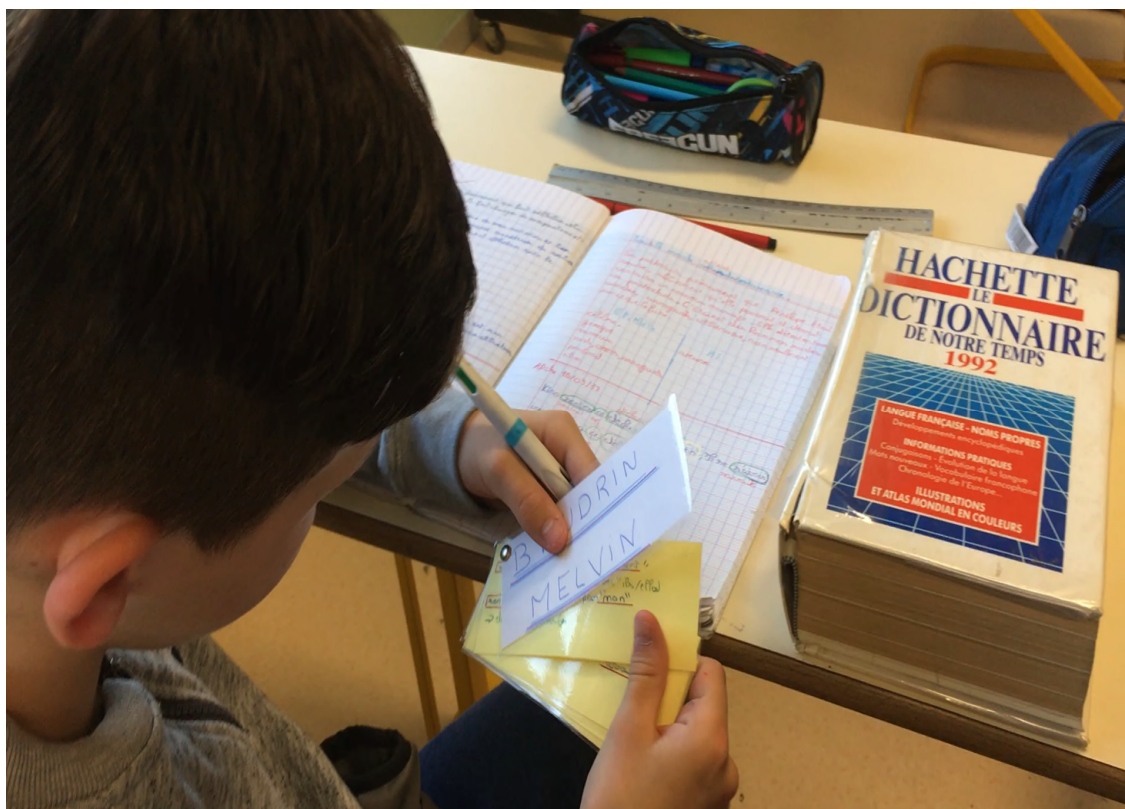


Au fil du cycle 4, les élèves ajoutent des « clefs » à leurs porte-clefs, et abordent des points de plus en plus complexes.



Les porte-clefs orthographiques restent en classe (les élèves de 3^{ème} les récupèrent cependant à la fin de l'année). Les élèves sont amenés à les utiliser lors des exercices d'orthographe, mais aussi dans tous les travaux d'écriture.

Par exemple, ici, Melvin, élève de 6^{ème} en très grande difficulté, utilise à bon escient son porte-clefs dans le cadre d'une dictée discutée, en binôme :



Cependant, si cet outil est très utile et aide beaucoup les élèves, l'écrit reste pour beaucoup d'entre eux un véritable obstacle, et ces règles écrites ne font pas toujours sens. Ces élèves ont parfois besoin que l'on reformule la règle à l'oral pour pouvoir se corriger.

C'est ce qui nous a amenés à l'idée d'une oralisation de ces porte-clefs.

étape	2	Oralisation des règles orthographiques
-------	----------	---

Ce travail a été réalisé dans le cadre de l'AP.

Il s'est agi pour les élèves d'oraliser les règles orthographiques travaillées en classe. Seulement, il ne suffisait pas de lire la règle écrite dans le porte-clefs, mais bien de la reformuler, sans support écrit, en direction des élèves qui étaient destinés à écouter le fichier sonore pour solutionner leurs difficultés orthographiques ponctuelles.

Ainsi, l'élève qui prend en charge l'explication d'une règle doit d'abord la maîtriser. C'est donc d'abord une compétence grammaticale qui est travaillée dans ce cadre.

D'autre part, il doit produire un oral compréhensible pour ses camarades, et donc adapter sa prise de parole, afin de la rendre « pédagogique ». Il s'agit alors de travailler la compétence orale (la question du rythme, du ton, de la clarté de l'expression, etc...)

Ces fichiers sonores sont ensuite importés dans le commun, ou téléchargés sur l'ENT, dans un dossier auquel les élèves pourront avoir accès à chaque fois qu'ils auront besoin de se remémorer une règle orthographique, en classe ou à la maison. Ils constituent donc un outil précieux pour les élèves qui sont plus auditifs que visuels.

Exemple : oralisation de la règle qui permet de faire la distinction entre les homophones *ce* et *se* par Giovanni, en 6^{ème} (**document audio 1 en annexe**).

Ces fichiers sonores sont utilisés par de nombreux élèves, mais sont encore insatisfaisants pour d'autres, qui ont besoin à la fois d'entendre la règle et de voir celui qui la formule pour que leur concentration, et donc leur compréhension, soit maximales. Ils ont alors l'impression d'écouter leur camarade comme ils écoutent leur professeur en classe.

Dans cette perspective, nous avons donc réalisé des « MOOCs orthographiques ».

étape	3	Elaboration de MOOCs orthographiques
-------	----------	---

Pour certaines règles orthographiques plus complexes que celles qui concernent les homophones « ou/où », « et/est » ou encore « a/à », un support visuel s'avère parfois indispensable.

Ainsi, pour un élève en difficulté, l'explication sonore suivante, bien que juste, peut paraître confuse (**document audio 2 en annexe**). La même explication réalisée avec un support tel un diaporama, paraît immédiatement plus accessible.

En 3^{ème}, on peut attendre, au-delà des explications plus complexes et précises, des mises en scène qui manifestent une maîtrise de l'outil informatique, et la capacité d'un élève à utiliser ces ressources numériques au service des apprentissages :

Intérêt et enjeux de l'exploitation du numérique

L'intérêt majeur de l'utilisation du numérique réside dans l'accès illimité pour les élèves à ces ressources orthographiques diverses.

En effet, si ces fichiers, sonores ou vidéos, sont rangés dans le « commun », les élèves peuvent y avoir accès lors d'activités en salle pupitre, mais aussi dans les salles de classe équipées d'un seul ordinateur. Cela suppose que les élèves puissent se déplacer et utiliser l'ordinateur de la salle pour résoudre ponctuellement leurs difficultés orthographiques. L'exploitation de ces ressources orthographiques n'est d'ailleurs pas réservée au cours de français, mais elle est envisageable dans l'ensemble des cours.

D'autre part, dans la mesure où ces fichiers sont également sur l'ENT, les élèves peuvent aussi y avoir accès de chez eux.

Effets sur la gestion de classe

Ces activités mobilisent les élèves, tant dans la réalisation des ressources, que dans leur utilisation une fois qu'elles ont été élaborées. Les élèves prennent en effet très vite l'habitude d'y recourir, et développe une réelle autonomie : ils doivent d'abord savoir quelle ressource est la plus adaptée pour eux, entre le porte-clefs manuscrit, le fichier sonore ou le fichier vidéo. Ils sont ensuite amenés à trouver eux-mêmes les solutions à leurs problèmes orthographiques en allant chercher les informations où elles se trouvent.

Cette autonomie se met assez vite en place, et développe chez les élèves une plus grande envie de s'auto-corriger, grâce à la diversité des outils qui leur sont proposés, et qui ont été élaborés par leurs soins.
